

Ahmed Taoufiq Hejira: le Maroc fait face à une urbanisation accélérée

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-04-2011 22:44:19

Le Maroc, à l'instar des pays du Sud, fait face à une urbanisation accélérée et sa population est passée en un siècle de 3 à 30 millions d'habitants, soit un taux d'urbanisation de 65% actuellement, a affirmé, mardi à Nairobi, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, Ahmed Taoufiq Hejira.

"Chaque année, les villes marocaines doivent accueillir 600.000 nouveaux habitants et il faut construire 150.000 nouveaux logements, aménager plus de 5.000 ha pour l'habitat et les équipements et créer 250.000 nouveaux emplois", a souligné M. Hejira qui a passé en revue l'expérience du Maroc en matière de gouvernance urbaine et d'accès équitable au sol, au logement et aux équipements de base, dans le cadre la 23ème session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat (11 au 15 avril).

Le ministre a de même indiqué que pour faire face à cette pression croissante, le gouvernement a mis en place une stratégie de développement urbain qui vise à réduire la fracture urbaine et à permettre à de larges couches de la population d'accéder à un logement décent et aux équipements de base. Cette stratégie, a-t-il dit, est fondée sur deux axes majeurs à savoir l'amélioration de la gouvernance urbaine et la généralisation de l'accès à la propriété aux plus démunis.

Ainsi, dans l'optique d'améliorer la gouvernance urbaine, le Maroc a opéré des réformes institutionnelles majeures parmi lesquelles la mise en place d'une nouvelle Charte communale, qui a renforcé les pouvoirs pour une prise de décision locale davantage décentralisée et la généralisation des Plans d'urbanisme et des Agences urbaines en tant qu'outils techniques déconcentrés, a ajouté M. Hejira.

"Ces réformes institutionnelles ont permis la refonte du système de gouvernance urbaine et la dotation des pouvoirs publics d'outils techniques et de cadres normatifs, ce qui a contribué à mieux identifier les problèmes et leurs solutions sur le terrain", a-t-il fait constater, notant qu'en matière de logement, la politique du Maroc est fondée sur l'accession à la propriété au profit des catégories sociales à revenu faible et moyen.

Le ministre a également relevé que la nouveauté au cours de la dernière décennie consiste en l'intensification des programmes sociaux, qui ont amélioré les conditions d'habitat pour de larges couches de la population défavorisée, et ce à la faveur de la mise en œuvre de quatre grands programmes sociaux.

Il s'agit du grand chantier lancé par SM le Roi Mohammed VI, à travers "l'Initiative Nationale pour le Développement Humain" (INDH) pour lutter contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion en faveur de 6 millions d'habitants dans 300 communes, ainsi que de l'ambitieux Programme "Villes sans bidonvilles" qui vise à résorber les bidonvilles qui abritent près de 1.650.000 habitants dans 83 villes. Depuis le lancement de ce programme en 2004, 43 villes ont été déclarées sans bidonvilles, a

précisé le ministre.

Il s'agit aussi du "Programme de mise à niveau urbaine", qui vise à généraliser l'accès aux équipements de base et à améliorer le cadre bâti et la qualité des espaces urbains et du "Programme de promotion de l'habitat social" qui a pour objectif de mettre sur le marché une offre foncière diversifiée pour les besoins en habitat des catégories sociales à revenu faible et moyen.

La 23ème session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a pour thème "Instaurer un développement urbain durable en assurant plus largement un accès équitable à la terre, au logement, aux services de base et aux infrastructures".

Le Conseil d'administration est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies et fait fonction, à travers ses 58 Etats membres, d'instance intergouvernementale de décision de l'ONU-Habitat. Il rend compte à l'Assemblée générale à travers le Conseil économique et social (ECOSOC).

Il a pour principale mission la promotion des établissements humains dans une perspective de développement humain durable.

MAPF